

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Ouverture de l'assemblée; mot de bienvenue du président sortant M. Hugues Bouchard ;

Le président sortant se présente, souhaite la bienvenue et remercie les administrateurs et membres présents. Mme Louise Lévesque demande une présentation des membres du conseil d'administration. Hugues Bouchard fait la présentation de l'équipe.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;

Proposition de Maître Legros comme président d'assemblée.

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Ghyslain Cadieux

Proposition de M Laurence Lacerte comme secrétaire d'assemblée

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Didier Huylenbroeck

3. Vérification du quorum ;

Maître Legros confirme que l'assemblée a quorum, selon l'article 4.08 des règlements généraux ; plus de huit membres présents.

Administrateurs présents : Hugues Bouchard, président sortant
Denis Martel, vice-président
Hugo Garon Bouchard, secrétaire-trésorier
Corinne Trépanier, administratrice sortante
Didier Huylenbroeck, administrateur
Grégoire Martel, administrateur
Ghyslain Cadieux, administrateur
Jean-François Morin, administrateur

Aussi présents : Laurence Lacerte, coordonnatrice, membre FQK
Diane Peytavin, agente de développement FQK
Maître Legros, président d'assemblée

Membres présents : Paul Charrette
Judith Landry
Louise Lévesque
Bob Nadeau
Thierry Leblanc
François Tremblay
Jean-Pierre le Cruguel
Valérie Laforge

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Maître Legros prend la parole et fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose un fonctionnement par l'entremise du « Chat » de la plateforme ZOOM, pour le varia ainsi que pour les propositions.

PROPOSÉ par Didier Huylenbroeck

APPUYÉ par Hugo Garon Bouchard

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019 ;

Maître Legros propose la dispense de lecture du procès-verbal.

PROPOSÉ par Judith Landry

APPUYÉ par Jean-François Morin.

Maître Legros demande s'il y a des questions ou commentaires sur le procès-verbal de 2019. Sous la demande des membres, le procès-verbal est affiché à l'écran.

PROPOSÉ par Hugo Garon Bouchard

APPUYÉ par Didier Huylenbroeck

6. Rapport du président ;

Le président sortant Hugues Bouchard présente son rapport. Il souligne le travail de tous ceux qui ont supporté et qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans le travail des opérations de la FQK au travers l'année 2019-2020, année bien particulière avec la cohabitation COVID19. Aucune question.

7. Présentation du rapport d'activité ;

Hugues Bouchard présente le rapport d'activité 2019-2020 : la mission, les ressources, le bilan COVID19, le RPAQ (Réseau Plein Air Québec) le résumé du plan d'action, le bilan des membres, les priorités 2021 et les partenaires. Plusieurs questions des membres pour la section "financement" du "résumé du plan d'action" :

Question de Jean-Pierre le Cruguel : quel a été le montant des dons recueillis (hors gouvernement).

- Réponse de Hugues Bouchard : aucune activité ou levé de fond pour les dons n'a eu lieu cette année.

Question de Valérie Laforge : Quel est le taux d'appariement des dons?

- Réponse de Laurence Lacerte, coordonnatrice : le taux d'appariement dépend de la grosseur des fédérations. En tant que petite fédération, la FQK pourrait aller chercher le maximum, soit 3\$ pour 1\$ de dons reçus.

Question de Jean-Pierre le Cruguel : Est-ce que le programme d'appariement des dons peut expirer ?

- Réponse de Laurence Lacerte, coordonnatrice : Le programme vient tout juste de voir le jour pour les fédérations de plein air, il ne devrait pas expirer.

Question de Louise Lévesque : Que signifient les montants reportés à chaque année présentée?

- Réponse de Laurence Lacerte, coordonnatrice : Il s'agit de l'argent "non dépensé" au courant de l'année, alors on reporte à l'année suivante.

- Réponse de Hugues : selon les charges de chacune des années, les argents destinés à être utilisés dans le cadre de divers projets FQK n'ont pu être dépensés, sont reportés et disponibles pour les années suivantes. À noter, la subvention PAFONL à venir ne garantit pas le montant que la FQK a obtenu dans le cadre de la demande 2017-2021, qui échut en mars 2021.

Question de Louise Lévesque : Qui est la personne qui siège au conseil d'administration du RPAQ (Réseau Plein Air Québec).

- Réponse de Hugues Bouchard : La coordonnatrice Laurence Lacerte est la représentante FQK qui siège au conseil d'administration du réseau.

8. Présentation des états financiers 2019-2020 ;

Hugues Bouchard présente les résultats du dernier exercice financier annuel, au 31 mars 2020. Aucune question. Ghyslain Cadieux spécifie que les administrateurs de la FQK sont soumis au "Code d'éthique et de prévention de conflits d'intérêts des administrateurs", et que les services de Corinne Trépanier (administratrice FQK) ont été retenus pour le graphisme spécialisé en kite.

9. Proposition « Code d'éthique du Kiteur » ;

La coordonnatrice explique la démarche de création du code du kiteur :

- ↻ Développement en comités internes FQK ;
- ↻ Présentation aux membres pour commentaires et amélioration ;
- ↻ Révision, puis présentation finale en AGA.

Hugues Bouchard fait la présentation intégrale du code d'éthique. Il spécifie que les membres individuels FQK, sous la demande des assureurs, devront signer le code d'éthique lors de leur première adhésion.

Question de Didier Huylenbroeck : Pourquoi la note "obligatoire" au point : "Je porte une veste de flottaison équipée d'un sifflet (obligatoire)".

- Réponse de Laurence Lacerte, coordonnatrice : Tous les points du code d'éthique représentent des recommandations. Le seul point qui est obligatoire par la loi de Transport Canada est le port de la veste de flottaison et du sifflet.

Question de François Tremblay : la veste de flottaison n'est pas obligatoire seulement pour les embarcations ?

- Réponse de Hugues Bouchard : Dans le guide de Transport Canada, la planche à voile et le kite sont inclus dans les "petites embarcations". Le lien vers le Guide de Transport Canada est disponible au bas du code d'éthique.

Question de Louise Lévesque : Y a-t-il un nom féminin pour "kiteur" ?

- Plusieurs commentaires : On propose Kiteur"e" ou "kiteuse". Hugues Bouchard informe qu'il sera spécifié au code que le terme "kiteur" est utilisé seulement pour alléger le texte.

PROPOSÉ par Jean-François Morin

APPUYÉ par Bob Nadeau

10. Nomination du vérificateur-comptable pour l'année 2020-2021 ;

Le vérificateur comptable retenu pour l'année financière 2020-2021 est la « Société de comptables professionnels agréés; "ASBL située au 3737, boul. Crémazie Est, bureau 501, à Montréal.

PROPOSÉ par Hugues Bouchard

APPUYÉ par Didier Huylenbroeck

11. Élection des nouveaux administrateurs ;

- I. **Composition du conseil d'administration ;** Laurence Lacerte présente les trois nouveaux candidats qui ont répondu positivement à l'appel de candidatures lancé par la FQK : Valérie Laforge, Mathieu Tremblay et Jean-Pierre le Cruguel. À cela s'ajoutent les candidatures des deux administrateurs sortants : Corinne Trépanier et Hugues Bouchard.
- II. **Postes ouverts ;** cinq postes sont ouverts pour l'année 2020-2021
- III. **Présentation des candidatures ;** la coordonnatrice invite à tour de rôle les candidats à faire une courte présentation.
- IV. **Élections ;** maître Legros élit les candidats par acclamation.

12. Période de questions (Varia) ;

- I. Didier Huylenbroeck s'informe de la permanence du bureau FQK au Stade Olympique à Montréal. Laurence Lacerte, coordonnatrice, informe que la FQK devrait avoir un beau bureau de disponible pour accueillir les membres et autres collaborateurs. La confirmation officielle est à venir le vendredi 25 septembre.

13. Levée de l'assemblée (8h20)

Le président sortant remercie tous les membres et les nouveaux administrateurs de leur présence.

PROPOSÉ par Louise Lévesque

APPUYÉ par Hugo Garon Bouchard